Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Okamul K 5 plus

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées: aucune

· Secteur d'utilisation: SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Emploi de la substance / de la préparation: adhésif de contact

· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur :
Kiesel Schweiz Beratungs- und Vertriebs-GmbH
Neustrasse 7
CH-8273 Triboltingen

Tel. 076 - 5 69 00 55

· Service chargé des renseignements : Tel./Fax: 044/9405110

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique
("Centre Tox Suisse")
Freiestrasse 16
CH-8023 Zurich

Tel.: 145 (24H)

Tél. 0442 51 51 51 (du lundi au vendredi de 8h00 à 16.00 heures)
Centre Suisse d'Information Toxicologique
("Centre Tox Suisse")
Freiestrasse 16
CH-8023 Zurich

Tel. 0041 - (0) - 442 51 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: néant

· Pictogrammes de danger: néant

· Mention d'avertissement: néant

· Mentions de danger: néant

· Indications complémentaires: Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut produire une réaction allergique.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

Nom du produit Okamul K 5 plus

(suite de la page 1)

· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations
· Description : Klebstoff

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 61790-51-0	Natriumsalz von Harzsäuren Aquatic Chronic 2, H411 Eye Irrit. 2, H319	0,1-<2,5%
CAS: 61790-50-9	Resin acids and Rosin acids, potassium salts Eye Irrit. 2, H319	0,1-<2,5%

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
· après inhalation : inhaler abondamment de l'air frais et, pour des raisons de sécurité, consulter un médecin
· après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
· après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
· après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction: CO_2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers
· Equipement spécial de sécurité : En cas d'incendie porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

Nom du produit Okamul K 5 plus

(suite de la page 2)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Avec des produits absorbants (sable, sable de silice, acide fixant, fixant universel).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions contre les incendies et les explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Préserver du gel.

· Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments

· Autres indications sur les conditions de stockage : néant

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : Le produit ne contient pas d'importantes quantités de matières ayant une valeur-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène : Oter les vetements sales et humides.

· Protection respiratoire : non nécessaire.

· Protection des mains : Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

Nom du produit Okamul K 5 plus

(suite de la page 3)

l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants — Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : — Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Aspect:	
Forme :	pâteux
Couleur :	blanc
· Odeur :	presque inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C:	9,7
· Modification d'état	
Point de fusion :	non utilisé
Point d'ébullition :	100 °C
· Point d'éclair :	n.d.
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	
Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-imflammabilitité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosivité :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
· Densité à 20 °C:	1,09 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique à 20 °C:	65000 mPas
cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0,0 %
· 9.2 Autres informations	Les données physiques sont des valeurs moyennes.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
· 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

Nom du produit Okamul K 5 plus

(suite de la page 4)

· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux: aucun connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
· Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Effet primaire d'irritation :
· de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
· Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Autres indications écologiques :
· Indications générales : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.
· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation : évacuation selon les dispositions en vigueur

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

Nom du produit Okamul K 5 plus

(suite de la page 5)

· Catalogue européen des déchets	
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

· Emballages non nettoyés :
· Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
· Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
· Prescriptions nationales :
· Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -
· VOC (CE) 0,00 %
· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "*".

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.09.2016 Numéro de version 8 Révision: 20.09.2016

Nom du produit Okamul K 5 plus

(suite de la page 6)

Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le produit et son utilisation).Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

(n.a. = non applicable n.d. = non déterminé)

Ces renseignements ne décrivent que les éxigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuyent sur l'etat actuel de nos connaissances. Ils ne réprésentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décris au sens des réglements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

· Phrases importantes

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique : Services securité de travail et protection de l'environnement

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

· Remarque

Ces données se basent sur des connaissances acquises á ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.